

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL

SEANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 juillet, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Niost, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 19 heures, sous la présidence de Madame Béatrice DALMAZ, présidente, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours franc avant la séance.

Date de la convocation : 9 juin 2022

PRESENTS (9)

Mme Sylvie CROST
Mme Julie CUZIN-RAMBAUD
Mme Béatrice DALMAZ
M. Robert DELACOURT
M. André DUCROZET
Mme Anne DUROCHAT
Mme Catherine PARPETTE
M. Emmanuel RUBOD
M. Gilles TUDURI

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (1)

Mme Armelle RAVET donne pouvoir à M. André DUCROZET

ABSENTS (4)

Mme Madeleine BEL
Mme Sylvie CAVAGNA
M. Gérard CIVADE
Mme Nathalie TERTRAIS

INVITES PRESENTS (3)

Mme Sylviane CUZIN-RAMBAUD
Mme Martine GUICHERD
Mme Danielle SCHWEITZER

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Sylvie CROST

ORDRE DU JOUR

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

1. Point sur le budget
 2. Plan canicule
 3. Organisation de la buvette au Forum des associations samedi 3 septembre 2022
 4. Calendrier des manifestations 2023
 5. Informations diverses
-

1. POINT SUR LE BUDGET

- La dépense pour le repas des aînés du 26 mars 2022 est de 4 351 € (sans les vins pris en charge par la mairie). La recette (repas payants) est de 858 €. Pour rappel, les repas payants étaient de 33 €/personne. 26 personnes ont donc payé leur repas.
 - À ce jour, il reste 1409,99 € sur le compte CCAS. Ce qui laisse toute latitude pour l'organisation de la dernière manifestation : la vente de boudin de novembre.
 - À ce sujet, pour le paiement, il est évoqué l'utilisation d'un terminal pour cartes bleues. La mairie se renseigne auprès du Trésor Public pour savoir si c'est possible.
-

2. PLAN CANICULE

- Au vu des périodes de sécheresse et de canicules, une liste des personnes âgées en situation de fragilité ou d'isolement a été établie. Ces personnes seront régulièrement contactées et / ou visitées par certains membres du CCAS afin d'évaluer leurs éventuelles difficultés et y palier.
- ➔ Ne pas hésiter à signaler d'autres personnes qui auraient les mêmes besoins.
-

3. ORGANISATION DE LA BUVETTE AU FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

- Sylvie CROST se charge des commandes et de l'approvisionnement du bar.
- Tous les tarifs passent à 1€ (kir, vin blanc, café, oasis, coca, croissants).

- On reprend les mêmes verres que d'habitude.
 - Les exposants arrivent à partir de 8h30.
-

4. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

- Distribution des galettes : samedi 14 janvier 2023
- Repas des aînés, salle polyvalente : samedi 25 mars 2023
- Boudins, salle polyvalente : samedi 25 novembre 2023

Sylvie CROST réserve la salle polyvalente pour le CCAS lors de la réunion du 14 septembre pour l'établissement du calendrier des manifestation et répartitions des salles.

5. INFORMATIONS DIVERSES

- Gérard CIVADE a fait parvenir sa démission du CCAS pour cause de déménagement.

Madame Martine GUICHERD se porte candidate pour le remplacer dans le collège des non-élus. Elle se présente à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS admet Martine GUICHERD en tant que membre du CCAS à l'unanimité, soit 10 votes pour / 0 abstention / 0 contre.

- Le CCAS a récupéré un fauteuil de salon à assistance électrique, donné par Madame TOMASSI dont le mari est décédé récemment. Il pourra être mis à disposition des résidents de la future résidence seniors prévue sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Secrétaire de séance
Sylvie CROST



Présidente du CCAS
Béatrice DALMAZ



